

Zeitschrift:	Revue de linguistique romane
Herausgeber:	Société de Linguistique Romane
Band:	68 (2004)
Heft:	271-272
 Artikel:	Patois et français régional dans Clochemerle de Gabriel Chevallier
Autor:	Michel, Claude
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-400089

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PATOIS ET FRANÇAIS RÉGIONAL DANS *CLOCHEMERLE* DE GABRIEL CHEVALLIER

Gabriel Chevallier (1895-1969) est un romancier qui, dans une dizaine de romans, s'attache à montrer de manière satirique les mœurs de province. Auteur lyonnais, il est essentiellement connu pour *Clochemerle*, roman publié en 1934⁽¹⁾ et particulièrement bien ancré dans le terroir, puisque les habitants de Vaux-en-Beaujolais ont revendiqué l'appellation de *Clochemerle* pour désigner leur village. On note également dans cette commune viticole une appellation «cuvée de Clochemerle» et l'on peut voir, sur la place publique, à côté du caveau, l'édicule, principal ressort romanesque de l'œuvre, qui a fait la renommée du roman, et qui est aujourd'hui l'un des hauts lieux touristiques du village.

Si G. Chevallier situe souvent l'action de ses romans en région Rhône-Alpes, on ne peut le qualifier d'auteur régional ou régionalisant, les traits linguistiques locaux étant généralement absents de ses œuvres. *Clochemerle*, en revanche, est original dans la production de l'auteur, car il est le seul à être lié d'une manière aussi forte à son terroir. Ce roman compte parmi les plus célèbres dans le genre, puisque même ceux qui ne l'ont pas lu y font référence! Il n'est pas rare, en effet, de lire sous la plume de journalistes ou d'entendre à la télévision ou à la radio des allusions à des situations «*dignes de Clochemerle*» ; «*C'est du Clochemerle*». Preuve que G. Chevallier a atteint son but et a réussi, à la manière des meilleurs auteurs, comme par exemple Molière avec *Tartuffe* ou *Harparagon*, à élire un exemple particulier à la hauteur du type, car ce toponyme imaginaire, titre du roman, a même produit un adjectif, parfois usité dans des locutions du type «*une situation clochemerlesque*⁽²⁾».

-
- (1) On remarque d'ailleurs que la plaque apposée sur la maison natale de l'auteur, quai Fulchiron, à Lyon, comporte la seule mention de *Clochemerle* pour rappeler au passant qui était G. Chevallier.
 - (2) Si l'adjectif *clochemerlesque* n'a pas encore, à notre connaissance, les honneurs des dictionnaires français, il est attesté dans la langue depuis 1967. Cf. B. Que-mada *et al.* (éd.), *Datations et documents lexicographiques. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français*, volume 24, Paris, Klincksieck, 1984, p. 45.

En outre, G. Chevallier place en exergue de son roman un extrait de Montaigne et l'auteur a notamment retenu la phrase: «*Le parler que j'ayme, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche*». Le lecteur s'attend donc naturellement à rencontrer, au cours de la lecture du roman, bon nombre de marques régionales du Beaujolais, et même quelques phrases en patois local.

L'auteur, au chapitre IX, p. 177⁽³⁾, dans une digression, laisse supposer que le roman, du moins dans certains développements au style direct, sera écrit dans le français qu'on peut entendre, aujourd'hui encore, à Clochemerle - Vaux-en-Beaujolais, et qui était certainement encore plus pittoresque en 1922-23, époque où se déroule l'intrigue:

«Question qui se pose à l'historien. Doit-il rapporter en propres termes les discussions qui sont venues à sa connaissance, termes dont la violence provocante a déterminé les faits dont on s'occupe ici? Ou doit-on adoucir ces termes inspirés par la colère? Mais on craindrait, dans le second cas, que les actions qui vont suivre paraissent inexplicables. Les mots entraînent les actes ; si on veut montrer les actes, il faut rapporter les mots. Le lecteur tiendra compte que nous sommes en plein Beaujolais, au pays du bon vin, glissant au gosier mais traître pour la tête, qui enflamme subitement l'éloquence, qui dicte les interjections et les défis. Et le Beaujolais se trouve placé au voisinage de la Bresse, de la Bourgogne, du Charollais, du Lyonnais, toutes contrées fertiles, grasses, joyeuses, dont l'abondance naturelle a passé dans la langue. Et d'ailleurs la langue vient de la terre, de quoi tout vient. Le vocabulaire des Clochemerlins, imagé et fort, a goût de terroir, voilà ce qu'il faut dire.»

Ce passage, qui permet à l'auteur d'excuser à l'avance la liberté de ton et de parole qu'il va adopter pour raconter cette histoire souvent leste dans les développements qui suivent ces précautions, rappelle la citation de Montaigne mise en exergue. Ailleurs, au début du chapitre XVIII (p. 352), l'auteur préfère laisser la parole au garde champêtre Cyprien Beausoleil, témoin des événements: «*Il nous paraît préférable d'emprunter sa relation, certainement supérieure à celle que nous pourrions rédiger, puisque nous nous trouvons là en présence d'un véritable témoin, qui a naturellement le ton local. Ce ton devient ici très nécessaire.*» Le «ton local» permet d'adoucir les «dérapages verbaux», peut-être prévient-on de surcroît le lecteur qu'il va trouver une langue surprenante pour l'étranger au

(3) Toutes les références des citations correspondent à l'édition de septembre 1993 du Livre de Poche, n° 252.

Beaujolais, c'est-à-dire finalement pour la plupart des lecteurs, car il n'était pas dans l'intention de G. Chevallier d'écrire pour un public strictement régional.

Trouve-t-on effectivement dans *Clochemerle* la langue savoureuse annoncée et que nous entendons encore aujourd'hui en Beaujolais, près de 70 ans après la publication du roman et 80 ans après les faits rapportés?

Cette brève étude, qui se propose d'étudier le patois et les marques régionales contenues dans le roman, est issue d'une relecture de *Clochemerle*, à la lumière des connaissances que nous avons aujourd'hui de la langue vernaculaire et du français parlés en Beaujolais⁽⁴⁾.

Le patois

Le patois tient une part très faible dans le roman, mais il n'en est pas absent, ce qui confirme les principes de l'auteur énoncés ci-dessus. L'utilisation du patois dans un roman qui ne se veut pas uniquement régional, mais surtout bien situé dans une région pour dégager l'âme humaine dans ce qu'elle a d'universel, ne peut être que restreinte et une langue trop éloignée du français commun, comme le patois francoprovençal parlé à Vaux-en-Beaujolais, ne peut être employée que dans quelques circonstances particulières, nécessitées par le sujet, les locuteurs et les rapports qu'ils entretiennent avec leurs interlocuteurs.

Il n'existe, dans tout le roman, que quatre brefs passages écrits en patois, toujours accompagnés d'une traduction de l'auteur, en note:

1) p. 113: «- *Hé, Bourdillat, fès va que t'est tourdze n'heume de Clotzmerle! Pisse le parmi, Bourdillat!*»

(4) Ce travail s'appuie sur les principaux ouvrages concernant la région:

Pour le patois:

- J. Descroix, *Glossaire du patois de Lantignié-en-Beaujolais (Rhône)*, Paris, Droz, 1946.
- P. Gardette *et al.*, *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, Paris, CNRS, 1950-1976, 5 volumes (ALLy).
- C. Michel, *Les parlers beaujolais, Géographie linguistique du nord du département de Rhône*, Dijon, ABDO, 1993, 2 volumes.
- E. de Villié, *Glossaire du patois de Villié-Morgon en Beaujolais*, Genève, Lille, 1950.

Pour le français régional:

- A.-M. Vurpas, C. Michel, *Dictionnaire du français régional du Beaujolais*, Paris, Bonneton, 1992 (Vurpas-Michel).

Et la foule entière aussitôt reprit:

- *Oua, pisse! Pissee, Bourdillat!*»

(Note: *Fais voir que tu es toujours un homme de Clochemerle, Bourdillat! Pissee le premier.*)

2) p. 118: «*Bon Dieu oui, Barthélemy! Dze me sins pecher quemint à vongt ans!*

- *Al lisse te n'ardoise quemint la piau de coisse de na dzoune! Cin te sigrole dins la bregue, il peu fourt que ta!*»

(Note: *Je me sens pisser comme à vingt ans.*

Elle est lisse, ton ardoise, comme la peau des cuisses d'une tendrette!
Ça te fait aller de la braguette, c'est plus fort que toi!)

3) p. 191: «*A n'a pas defindu de pecher, vetrон bon Diéu!*»

(Note: *Il n'a pas défendu de pisser, votre bon Dieu!*)

4) p. 260-261: «- *T-es-ti contente ? fait-il.*

- *Oh, oua!*

- *De ce coup de m'avoir écouté, tu seras mariée la première de toutes.*

- *Avoua ta, mon Claudius!* dit-elle bas, chavirée.»

(Note: *Avec toi, mon Claudius.*)

L'emploi du patois correspond toujours à une intention précise de l'auteur:

– Dans le premier extrait, l'apostrophe s'adresse au député, ancien ministre et enfant du pays, issu du peuple et qui connaît bien le patois, même s'il ne l'utilise plus depuis longtemps. Les habitants montrent, par l'emploi de la langue vernaculaire à l'adresse d'un personnage d'une autre condition sociale, mais issu de la campagne, qu'ils le considèrent comme un des leurs, sans doute d'ailleurs avec une intention malicieuse. Il est toujours bon de rappeler à quelqu'un qui est devenu «un monsieur» ses origines modestes, au cas où il aurait tendance à les oublier.

– Dans le deuxième, des habitants de Clochemerle s'adressent à leur maire dans des circonstances peu officielles. Ce personnage est un propriétaire viticulteur, issu de leurs rangs et toujours bien implanté dans ce milieu social, même si on lui prête des ambitions politiques cachées. Il connaît bien le patois. On remarque cependant que la première phrase de sa réponse est prononcée en français. L'auteur a donc recours par la suite au patois pour atténuer ce que le français dirait d'une manière jugée plus inconvenante, trop crue.

Pour la même raison, sans doute, la traduction donnée par l'auteur est assez loin du texte patois: la traduction littérale de *cin te sigrole dins la bregue* est «ça te secoue (ça t'ébranle) dans la bragette», rendu ici en note par la formule atténuée «ça te fait aller de la bragette».

– Le troisième extrait est une phrase prononcée par un homme aviné (François Toumignon) en pleine église, pendant le sermon. Il parle d'abord en français, tant que ce qu'il dit est décent et encore audible (ou lisible) par la plupart des assistants (ou des lecteurs). Quand ses propos deviennent triviaux, l'auteur a recours au patois, qui permet d'atténuer, comme dans le passage précédent, la crudité des mots. Cet usage du patois est souvent avancé par les conteurs actuels que nous avons pu rencontrer: ils préfèrent raconter en patois certaines histoires, qui, de leur point de vue, ne pourraient pas «passer» en français. C'est sans doute dans cet esprit que G. Chevallier a recours au patois dans une réplique commencée en français.

– Le dernier extrait correspond aux paroles amoureuses de Rose Bivaque à l'homme qu'elle aime. Il s'agit ici d'un aveu public de son amour. L'auteur a transcrit ces deux répliques de Rose à Cladius en patois parce qu'elle doit exprimer des sentiments personnels, très intimes: son amour pour l'homme qui l'interroge. En revanche, Cladius lui parle en français, peut-être parce que le service militaire l'a obligé à le faire pendant un certain temps, car il est de la même origine paysanne que Rose. Ici encore, le recours au patois traduit probablement la pudeur de Rose, comme il servait à ménager la pudeur de l'écrivain et de ses lecteurs dans l'extrait précédent. On connaît ces réactions pudiques concernant les sentiments amoureux, qui peuvent se traduire de diverses manières, notamment par l'utilisation de termes atténués (litotes), ou de la langue vernaculaire, comme chez les paysans de Molière, par exemple. Peut-être faut-il y voir aussi un effet de la spontanéité de la jeune Rose, un «cri du cœur», qui lui vient immédiatement dans sa langue maternelle, le patois.

Du point de vue phonétique, le patois transcrit ici possède les caractéristiques des parlers beaujolais de la région de Vaux-en-Beaujolais: IN > *on*: VIGINTI > *vongt* «vingt», E long > *a*: VIDERE > *va* «voir», TE > *ta* «toi», tendance de O à évoluer vers *eu*: HOMO > *heume* «homme», l'articulation *ts*, *dz*, correspondant au français *ch*, *j* (issu notamment de C, G + A): *Clotzmerle* (qu'on attendrait plutôt écrit *Clotsmerle*), *tourdze* «toujours», *dzoune* «jeune», *dze* «je», chuintement dans l'infinitif *pecher* «pisser» (< -ssi-), alors que la 2^e personne de l'impératif présent est *pisse*.

La morphologie est conforme aux observations faites sur le terrain: article indéfini f. sg. *na* «une», article indéfini m. sg. réduit à la seule consonne *n* devant voyelle (*n'heume*), adj. possessif de la 2^e personne *vetron* «votre», opposition entre pronom personnel m. sg. de la 3^e personne et pronom neutre sujet (*a(l) / i(l)*), qui n'existe plus à Vaux au moment de nos enquêtes (1986-87), mais la limite de ce trait passait immédiatement à l'ouest, pronom dém. neutre *cin* (< ECCE INDE), ellipse de l'auxiliaire *être* à la 3^e pers. du présent de l'indicatif après pronom personnel. Notons qu'il ne semble pas y avoir de différenciation entre les pronoms personnels sujets m. et f. à la 3^e personne (*Al lisse* «elle est lisse», et *a n'a pas defindu* «il n'a pas défendu». Le féminin *èl* a aujourd'hui remplacé *a(l)*, employé dans le roman. Les adverbes et prépositions: *oua* «oui», *tourdze* «toujours», *quemint* «comme», *avoua* «avec», sont conformes au patois de Vaux-en-Beaujolais.

Du point de vue lexical, un mot comme *sigrole* «secouer», est bien connu en patois comme en français régional aujourd'hui, aux sens «secouer, cahoter»⁽⁵⁾.

En revanche, le mot *bregue* «braguette» ne semble pas faire partie du vocabulaire régional⁽⁶⁾.

En outre, du point de vue phonétique, on attendrait plutôt *Glaudius* que *Claudius*, prononciation encore très fréquente aujourd'hui en français régional. Quant à la graphie *Diéu* «Dieu», elle correspond peut-être à une ancienne diphthongue *éou*, qui a probablement existé dans cette région, mais qui avait déjà été réduite à *eu* à l'époque des enquêtes de l'*Atlas linguistique du Lyonnais* (1945-47)⁽⁷⁾.

On peut également noter que G. Chevallier a renoncé à une articulation des patois de cette région, encore utilisée généralement en Beaujolais

-
- (5) L'ALLy 476 l'enregistre au sud de Lyon et autour de Feurs (Loire), le Beaujolais employant le verbe simple *grolo*, le plus répandu en Lyonnais, Forez, Beaujolais. Cependant, J. Descroix note *sègreulo* «secouer, agiter», en expliquant que cette forme est probablement un hybride de *greulo* et *sègreuto* (de même sens). Puitspelu, dans son *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, p. 207, enregistre, sous *grollo*: *sigrollo* ; à River. [Riverie, canton de Mornant, au sud de Lyon] *segrollo* «secouer, ébranler».
- (6) Cette forme n'est enregistrée dans aucun glossaire beaujolais. Elle est cependant attestée dans diverses régions, dans ce sens, par FEW, BRACA, 1, 479a.
- (7) Voir à ce sujet ce qu'écrit A. Duraffour à propos de la diphthongaison de ó dans le nord du département du Rhône: A. Duraffour, *Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les parlers franco-provençaux d'après le parler de Vaux-en-Bugey (Ain)*, Institut Phonétique de Grenoble, 1932, p. 107.

viticole, 60 ans après la publication du roman: l'évolution du groupe latin *KL* > *çl(y)* > *ç(y)*, où *ç* représente l'*ich laut* allemand, transcrit dans cette langue par *ch*, après *e*, *ä*, *i*, *ü*, ... (*Bächer*, *Bücher*, *mich*, etc.). G. Chevallier explique au début du roman l'origine du nom «*Clochemerle*»: «Quand on sonnait la cloche [de l'abbaye primitive], les merles s'envolaient. Les paysans du temps disaient 'la cloche à merles'. Le nom est resté.» On attend donc *Clyotsmarle* («merle» se dit *marle*), ou *Çyotsmarle*, plutôt que *Clotzmerle*, comme l'auteur l'a noté. La raison de ce choix semble évidente: il était bien difficile de rendre dans la graphie ce phonème inconnu du français, qui, au reste, n'apportait pas d'information supplémentaire aux lecteurs ignorant le patois de la région. En outre, il est probable que la prononciation *clots-* (*clotz-*) notée par G. Chevallier était entendue aux marchés de Beaujeu et de Villefranche-sur-Saône, puisqu'elle est usitée dans les parlers de la montagne immédiatement au nord et à l'est, aux environs de Chênelette. Ce que l'auteur a voulu retenir en adoptant la graphie (et la prononciation) *Clotzmerle*, c'est le trait essentiel des parlers beaujolais, l'affriquée *ts*, qui revient constamment dans le discours et a valu aux habitants de cette région le surnom de «*Tsétsés*».

Le patois employé ici est donc bien celui de Vaux-en-Beaujolais, tel que nous avons pu le recueillir à la fin du XX^e siècle. A quelques différences de détail, on constate qu'il n'y a que fort peu de changement depuis le début du siècle et que G. Chevallier l'avait bien observé. La transcription est fidèle et tout Beaujolais est capable de retrouver dans ces quelques phrases le parler familier de son enfance.

Le français régional

Rappelons que nous considérons comme régional tout fait linguistique localisable, d'ordre phonétique, morphosyntaxique, sémantique ou lexical, absent des dictionnaires de langue française et d'argot, ou présent dans les dictionnaires avec la mention «régional» ou «vieux», «vieilli», «archaïque». Nos références sont, pour les dictionnaires modernes, *Le grand Robert de la langue française*, édition de 1989 et *Le Trésor de la langue française (TLF)* et le *Französisches Etymologisches Wörterburch* de W. von Wartburg (*FEW*). Nous avons également consulté le *Litttré*⁽⁸⁾, dont disposait sans doute G. Chevallier. Nous renvoyons en outre, le cas échéant, au *Litttré de la Grand'Côte* de N. du Puitspelu⁽⁹⁾ et au *Dictionnaire des*

(8) Nos références renvoient à l'édition Gallimard, Hachette de 1967.

(9) N. du Puitspelu, *Le Litttré de la Grand'Côte*, Lyon, 1894.

régionalismes de France de P. Rézeau⁽¹⁰⁾, qui présente l'étude approfondie de certains mots abordés ici, selon les règles lexicographiques actuelles.

Si le patois est finalement peu représenté, comme on pouvait le prévoir, le lecteur s'attend à trouver davantage de marques régionales dans le français employé dans ce roman, et surtout dans les dialogues ou les longs récits au style direct qui émaillent le texte, comme l'annoncent les avertissements de l'auteur. Nous présentons ci-dessous, selon l'ordre alphabétique, le résultat de nos recherches.

Lorsqu'il n'y a pas d'indication particulière, la citation est à imputer au narrateur. L'astérisque (*) précédent le mot signale qu'il a été traité dans le *Dictionnaire du français régional du Beaujolais* (cf. note 4).

***abonder**, v. tr. ind. (employé dans un contexte négatif): suffire, venir à bout (d'un travail).

«- Ma pauvre demoiselle, je n'**abonde** pas à m'occuper de tout! [...] Et les vignes, et le temps, et les réunions, et les voyages... je n'**abonde** pas, je vous dis!» (Piéchut, p. 138)

«Déjà debout, Beausoleil le garde-champêtre n'**abondait** pas d'admirer...» (p. 175)

«Il (Tafardel) **abondait** pas d'écrire, à tout user son calepin en une fois, en même temps qu'il en débitait contre les curés et les ci-devant, qui avaient voulu le faire assommer, qu'il disait, pour étouffer la vérité». (Beausoleil, p. 375)

«Tafardel [...] qui **abondait** pas d'écrire plein son carnet, pour envoyer aux journaux des articles de vengeance qui ont mis le feu aux poudres et menacé de tout foutre en l'air dans le gouvernement,...» (Beausoleil, p. 378)

Litré 1, 42 relève des sens différents ; signalé par *Robert* 1, 26a avec la mention «régional» ; *Puitspelu* 2a ; *FEW* 24, 59b **ABUNDARE** ; *DRF* 28a-b: mot régional d'assez vaste extension: (Allier, Ain, Rhône, Loire, Isère, Drôme, Velay, Pilat).

autant, adv.: aussi.

«Quand le docteur a eu fini de tâter le ventre de la Sidonie, qui était dur comme une feuillette, et **autant** gros, guère s'en manque, il dit aux enfants: "Sortons dehors!"» (Babette Manapoux, p. 71-72)

Litré 1, 732 signale: «Cette manière de parler a un peu vieilli, mais il n'y a aucune faute à s'en servir, et elle est autorisée». Selon *TLF* 3, 960b,

(10) P. Rézeau (éd.), *Dictionnaire des régionalismes de France*, Bruxelles, De Boeck, Duculot, 2001 (DRF).

«cet emploi, possible au XVII^e s. survit sporadiquement dans la lang. du XIX^e et XX^e s.». Cet archaïsme se maintient en Beaujolais aujourd’hui encore. *FEW* 13/1, 89a TANTUS.

***balle**, n. f. : corbeille à linge.

«Une réputation tombée aux mains de ces intrépides était vite taillée en pièces et distribuée par lambeaux dans les maisons, en même temps que les **balles** de lessive.» (p. 132)

Littre 1, 850 enregistre le sens «gros paquet de marchandises». Il s’agit plus vraisemblablement ici de grandes corbeilles à linge, qui portent ce nom en patois et en fr. régional du beaujolais. *Puitspelu* 29a ; *FEW* 15/1, 40a **BALLA**. Connu en fr. rég. sur substrat francoprovençal (Loire, Rhône, Ain, Savoie).

banquette, n. f.: comptoir (ici, par métonymie: bureau de tabac).

«Mme Fouache prit possession de la **banquette** de Clochemerle avec la dignité d’une grande dame qui vient d’éprouver de cruels revers.» (p. 253)

Vurpas-Michel note *banque* «comptoir de vente d’un magasin»; *Puitspelu* 32b (*banque*); *DRF* 80b-81a enregistre *banque* dans le quart sud-est. *FEW* 15/1, 60a-b ***BANK-** ne donne pas de précisions supplémentaires. G. Chevallier crée ici un diminutif à partir de ce régionalisme bien connu.

***beine**, n. f.: récipient de bois servant au transport de la vendange.

«Lorsque ce fut le moment de la vendange, peu de temps après, les Clochemerlins ne trouvèrent à déposer dans leurs **beines** que de rares et mauvaises grappes flétries, à demi pourries, dont le suc avait fui.» (p. 393)

Littre 1, 980 (*benne*): «Nom, en Dauphiné, en Provence et dans le bas Languedoc, d’un grand vase en bois formé de douves et cerclé de fer ; on s’en sert pour vendanger, afin que, si le fruit s’écrase, le jus ne se perde pas ; elle a deux oreilles percées d’un trou et où l’on peut passer un bâton pour la porter à deux». *Robert* 1, 935a (*benne*) avec la mention «technique ou régional» et *TLF* 4, 393a (*benne*) avec la mention «technologie». Enregistré sous *benne* par *Puitspelu* 43a et Vurpas-Michel ; *FEW* 1, 326b-327a **BENNA**. Mot régional de vaste extension dans le sud-est.

biquer, v. tr.: posséder sexuellement.

«- C'est-i toi, Claudio?

- Moi que j'ai fait quoi?

- Qu'as engrossé la Rose?

- C'est pas sûr.

- Enfin, est-ce que te l'as **biquée**?

- Je l'ai ben un peu **biquée**, ce printemps...» (Adrienne Brodequin et son fils Claudius, p. 166)

«On peut le regarder, l'envier, l'admirer: c'est Claudius Brodequin qui a **biqué** la petite Rose Bivaque, si gentillette. En première, il l'a **biquée**.» (p. 168)

Absent des dictionnaires consultés. Relevé par L. Depecker⁽¹¹⁾ au sens «embrasser», comme régional de Franche-Comté ; *FEW* 1, 305b BECCUS enregistre *biquer* en Franche-Comté et Bourgogne, ainsi que *bicâ*, *bicô*, variantes francoprovençales, dans une partie de la région Rhône-Alpes, dont le département du Rhône, au sens «baiser» ; le jeu sur le sens obscène du mot permet de lui conférer l'acception que G. Chevallier retient ici.

bistrouille, n. f.: vin de mauvaise qualité.

«La puissance du vin de Beaujolais, les premiers jours, l'assomma net: ce n'était pas débonnaire **bistrouille** à fonts baptismaux, ni tisane pour diseurs de messe gastralgiques.» (p. 50)

«Et cela donna une méchante piquette piquée, une piquette de n'importe où, une triste, une fade **bistrouille** de plaine, déshonorante en Beaujolais.» (p. 393)

J.-P. Colin⁽¹²⁾, relève *bistouille* ou *bistrouille*, au sens «mauvaise eau-de-vie». *DRF* 118a-b, dans son commentaire, sous *bistouille* signale «que la forme *bistrouille* est bien attestée dans le sud-est du Pas-de-Calais, avec les mêmes sens [café arrosé d'eau-de-vie ; eau-de-vie de genièvre ; rhum], tandis qu'en fr. fam. *bistrouille* signifie «eau-de-vie de mauvaise qualité ; mauvais vin» (ainsi G. Chevalier (*sic*), *Clochemerle*, 1934, FRANTEEXT ; aussi Rive-de-Gier, enq. J. Serme)). Cellard-Rey⁽¹³⁾ (58a) enregistre *bistrouille* avec la citation de *Clochemerle* et semble le présenter comme un néologisme («vers 1930? Altération, sous l'influence de *bistro*, de *bistouille*, 'café additionné d'eau-de-vie'».) Il convient, semble-t-il, comme le fait le *FEW*, de distinguer les deux mots, *bistrouille* est classé sous TORCULUM (*FEW* 13/2, 42b) et il est enregistré dans le Doubs, la Saône-et-Loire et le Jura dans le sens «mauvaise boisson», alors que *bistouille*, mot régional du Nord, est classé sous TUDICULARE (*FEW* 13/2, 396a). Régionalisme d'assez vaste extension (Centre-Est).

(11) L. Depecker, *Les mots des régions de France*, Paris, Belin, 1992.

(12) J.-P. Colin et al., *Dictionnaire de l'argot*, Paris, Larousse, 1992.

(13) J. Cellard, A. Rey, *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Masson, Hachette, 1991.

bourg, n. m.: centre administratif d'une commune.

«Ça sentait dans la rue comme les jours de vidange, c'était une chose bien remarquable, et tout le monde disait dans le bas **bourg**: "C'est le ventre de la Sidonie qui se soulage!"» (Babette Manapoux, p. 73)

«Elle n'agit pas ainsi par vice, mais rapport surtout à la concurrence déloyale du café de l'Alouette, dans le haut **bourg**, près de la mairie». (p. 156)

«Une seule fesse de l'Adèle, ça fait largement les deux de la Marie-salope du haut **bourg**...». (p. 157)

«- A propos de quoi, vous vouliez m'écrire?

- Des choses, des histoires qui traînent dans le **bourg**...» (Adrienne Brodequin, p. 165)

«Mais le **bourg** demeurait puni, sévèrement puni.» (p. 393)

«Il aimait mieux se sentir chez lui, le bras en écharpe, qu'étendu dans un lit, avec l'idée de sa maison fermée qui le mettait en fièvre, à force de se représenter sa clientèle allant boire à l'*Alouette*, ou chez la mère Bocca, un mauvais estaminet du bas **bourg**.» (Beausoleil, p. 395)

«Tout ça, c'est pour vous dire que cette Putet, c'était bien la plus méchante garce qui ait jamais emboucané le **bourg**.» (Beausoleil, p. 399)

FEW 15/2, 17a *BURG-. *DRF* 146a-b montre que ce régionalisme est largement répandu dans toute la partie ouest de la France, de la Bretagne aux Pyrénées. Il est également usuel en Beaujolais-Roannais, mais ne fait pas partie de la nomenclature des ouvrages publiés sur cette région.

***bredin**, adj.: stupide.

«[...] et la Maria Fouillavet tripotée par ces deux grands cochons de Girodot père et fils, et Poilphard qui devient piqué, et Tafardel tout **bre-din** de colère, [...]» (p. 367)

FEW 1, 541a BRITTUS ; Puitspelu 60b ; *DRF* 160b enregistre le mot dans une aire restreinte par rapport à l'aire dialectale: le Centre, la Bourgogne et le Lyonnais où il reste très vivant.

ça, pr. dém.: ce, dans *ça que ce que*.

«Bon! Tout **ça que** vous connaissez déjà: les visions de la Putet, la roulée en pleine église de Toumignon avec Nicolas, ...» (p. 366)

Cet emploi, peut-être plus populaire que régional, est très fréquent en Beaujolais. *FEW* 4, 372b HAC ; *DRF* 179a-b ne signale ce tour que dans une zone englobant le Cantal (nord), le Puy-de-Dôme, la Corrèze, la Creuse et la Dordogne.

***courater**, v. i.: avoir des aventures sentimentales, courir les filles, s'amuser.

«- Je ne sais pas comment vous êtes, mesdames. Mais moi, ça ne m'a jamais rien dit!

- A moi, guère plus, madame Michat. Si c'était pas la question de faire plaisir...

- Et le devoir chrétien, de l'autre côté...

- Et l'affaire de retenir les maris. Qu'ils n'aillett pas **courater** ailleurs.» (une femme, p. 144)

FEW 2, 1569b *CURRERE* ; *Puitspelu* 113b ; *DRF* 314a localise ce verbe en région francoprovençale et confins.

***dru**, adj.: gaillard.

En emploi nominal:

«Je pensais ben depuis longtemps que c'était une **drue**, cette femme-là, sous son air tranquille.» (Beausoleil, p. 357)

Adjectif:

«Du sang de Piéchut, ça me fait effet qu'elle en avait ben besoin pour rester un peu **drue**, c'te chétive race de Gonfalon!» (Piéchut («plus paysan que nature», p. 411) à la baronne, p. 412)

Signalé par *Robert* 3, 684b avec la mention «vieilli ou littéraire» et par *TLF* 7, 526b avec la mention «vieux», mais usuel actuellement encore en Beaujolais ; *FEW* 3, 165a ***DRUTO**-.

***franc**, adv.: tout à fait, entièrement.

«Celle-là, qui s'était tenue longtemps tranquille, à faire honnêtement marcher son commerce, est-ce qu'elle devient pas **franc** folle d'Hippolyte Foncimagne?» (Beausoleil, p. 354)

Absent de *Litré* ; *Puitspelu* 171b ; signalé par *TLF* 8, 1211a avec une citation de Giraudoux. *FEW* 15/2, 168b **FRANK**-. Ce régionalisme est attesté dans le Rhône, la Loire et l'Ain (Dombes).

gros d'effet (faire - sur), loc. verbale: faire beaucoup d'effet à, impressionner vivement.

«Et ça se bousculait ferme dans la boutique de la Judith, qui a toujours **fait gros d'effet sur** les hommes.» (Beausoleil, p. 363)

FEW 5, 278b *GROSSUS* enregistre *gros de* «beaucoup» dans l'Ain.

***jouir**, v. tr. ind.: être maître de.

«Et l'autre sentinelle, pouvant pas **jouir** de l'Arthur qui était fort comme un Turc, lui a envoyé le coup de baïonnette.» (Beausoleil, p. 379)

Puitspelu 205a ; *FEW* 4, 76a *GAUDERE* enregistre ce sens dans l'Ouest, en Lorraine et à Mâcon.

***le, la**, art. déf., devant nom de famille ou prénom:

Passim: ex.: «La Rose Bivaque, la Lulu Montillet, la Marie-Louise Richôme et la Toinette Maffigue comptaient parmi les plus interpellées, les plus bousculées à l'occasion par les jeunes Clochemerlins,...» (p. 118-119).

Puitspelu 207a. Régionalisme de très large extension.

malice (faire -), loc. v.: 1. v. tr. ind.: procurer du plaisir. 2. empl. pron.: se masturber.

1. «L'Adèle, du temps que je vous parle, c'était une joliment foutue, qui **faisait malice** à plus d'un, et rien que pour se mettre un peu d'elle dans la vue, les hommes de Clochemerle venaient boire à l'auberge.» (Beausoleil, p. 356)

2. «Mais ils aimeraient mieux **se faire malice** tout seuls derrière la haie, plutôt que d'y toucher, à ton crotteux, les chemineaux!» (Mme Toumignon, p. 269)

Relevé par Vurpas-Michel et *DRF* 640b, qui suppose, d'après les attestations de *FEW* 6/1, 111a **MALITIA**, que la loc. s'est développée au XX^e siècle à partir de la Bourgogne du sud vers la région lyonnaise et l'ouest dans le sens «faire de la peine». Les sens relevés ici n'apparaissent pas dans les dictionnaires consultés. Ils sont, semble-t-il, des créations de G. Chevallier.

manière (c'est -), loc. v.: c'est une manière comme une autre de parler.

«- Dites voir, l'Adèle, pourquoi que vous me demandez si je suis content?

- Pour rien. **C'est manière...**» (Adèle Torbayon, p. 161)

Vurpas-Michel note «c'est manière de parler», mais la loc. elliptique est également courante en Beaujolais, Roannais⁽¹⁴⁾, et dans l'Ain⁽¹⁵⁾.

***marier**, v. tr.: se marier avec (qqn), épouser.

«- C'est-i que tu veux la **marier**, la Rose?» (Adrienne Brodequin, p. 166)

Signalé par *Robert* 6, 259b avec la mention «régional (Nord, Belgique, Canada) ou populaire (faute de syntaxe)» et par *TLF* 11, 398b avec la mention «populaire ou régional» ; Puitspelu 223b. Régionalisme de grande extension.

(14) Voir C. Michel, *Le Parler de Roanne et du Roannais*, Saint-Julien-Molin-Molette, J.-P. Huguet, 1998.

(15) Voir C. Fréchet et J.-B. Martin, *Dictionnaire du français régional de l'Ain*, Paris, Bonneton, 1998.

***mieux**, adv.: plus.

«Et la Judith, en face, de triompher, et de partir à la ville deux fois par semaine au lieu d'une, et de sortir **mieux** que jamais à bicyclette». (Beausoleil, p. 358)

«Le bon Dieu serait **mieux** content de Clochemerle.» (Ponosse, cité par Beausoleil, p. 377)

«La jalouse lui a fait voir clair d'un seul coup, sans que les autres s'en doutent, ce qui fait qu'ils ont continué à pas se gêner, tandis que l'Arthur, pour être **mieux** sûr, les observait sans rien dire, à travers la porte du corridor de derrière.» (Beausoleil, p. 379)

Enregistré dans l'Ain, le Rhône et la Loire, ce régionalisme est une adaptation de la forme dialectale *mé* (< MAGIS), parfois *myæ* en Roannais (cf. ALLy c. 1313). Voir aussi Puitspelu 218b s. v. *mais*.

pate-au-cul, loc. n. f.: terme péjoratif et trivial désignant la femme.

«Et toutes d'en dire et d'en prédire, des pires et des terribles, sans bien savoir ce qu'elles racontaient, comme elles jacassent toutes en général, les **pate-au-cul!**» (Beausoleil, p. 377)

Emploi métonymique d'une loc. proche de *pate à cul* «serviette hygiénique» usuelle encore aujourd'hui en Beaujolais. DRF 741a, sous *patte* 1.2., note la même loc. en Haute-Saône et dans le nord du Doubs avec la mention «vieilli», mais n'inclut pas le Beaujolais, où le mot n'apparaît pas dans la nomenclature des ouvrages publiés sur cette région. L'auteur crée cette loc. à partir d'un régionalisme d'aire assez large.

pays, n. m.: personne du même pays, du même village.

«Je pense souvent à vous avec émotion, mes chers amis, mes chers **pays!** ajoute-t-il, à l'adresse des premiers rangs de spectateurs.» (Bourdillat, p. 100)

Signalé par Robert 7, 198b avec la mention «Régional (ou stylistique: par plais., iron.)» et par TLF 12, 1231a avec la mention «Rég., fam.» ; FEW 7, 469b PAGENSIS l'enregistre dans de nombreuses régions. Mot peut-être plus rural que régional relevé également dans l'Ain (cf. note 15).

peine (faire -), loc. v.: causer de la peine.

«Ça nous **faisait peine** à penser, à nous qui avions laissé tant de sous à l'auberge, que jamais l'Adèle nous avait fait ce sourire-là.» (Beausoleil, p. 370)

FEW 114b PŒNA ; DRF 754a-b, sous *peine*, 3, l'enregistre dans une aire méridionale assez vaste (3.2) qui n'inclut pas le Beaujolais et considère cet archaïsme comme un régionalisme de fréquence dans ces régions.

piquette du jour (à la -), loc. adv.: à l'aube.

«Toujours prête à brouiller deux familles pour le profit d'un écu, à sauter du lit **à la piquette du jour** pour espionner une servante.» (à propos de Mme Piéchut, p. 220)

Surpas-Michel relève *à la pique du jour*, signalé par *Robert* 7, 420b avec la mention «régional» et par *TLF* 13, 405b avec la mention «régional, Centre». *A la piquette du jour* est enregistré par *Puitspelu* 267a, *TLF* sous *pique* avec une citation de G. Sand, *FEW* 8, 452a-b *PIKKARE et *DRF* 787b, sous *pique* (DÉR.), dans une aire très vaste, du Nord, Pas-de-Calais à la Bourgogne, Franche-Comté, Rhône, Loire, Isère ainsi que dans la Drôme, en Ardèche et en Haute-Loire. Son attestation en Belgique, Suisse romande et dans le français d'Amérique laisse supposer qu'il s'agit d'un archaïsme.

***pot**, n. m.: bouteille de vin de 46 cl. et par métonymie le contenu de cette bouteille.

«[...] enfin avant de partir au travail, rapport à ce temps qui mettait en soif encore plus que d'habitude, je m'en vas boire un **pot** chez Torbayon.» (Beausoleil, p. 369)

«Apportez donc un verre à l'Adèle, ils disent. Et puis deux **pots**.» (Beausoleil, p. 370)

«J'ai jamais vu un homme passer pareillement de la douceur à la férocité, par l'effet d'un seul **pot** de Beaujolais.» (Beausoleil, p. 396)

Dans la loc. v. *vider pot*:

«Mais Ponosse acquit une réelle compétence en matière de vins, et par là gagna l'estime des vignerons de Clochemerle, qui le disaient pas fier, pas faiseur de sermons pour deux sous et toujours disposé à **vider pot** honnêtement.» (p. 51)

Signalé par *TLF* 13, 896a avec la mention «régional (Lyonnais)». La loc. verbale, construite sans l'article, est à rapprocher de *boire pot* (*Puitspelu* 276b), loc. v. fréquente en Beaujolais, relevée par *DRF* 825a, s. v. *pot*. Le mot est usuel dans l'Ain, le Rhône, la Loire, l'Isère et la Drôme (*DRF* 824b).

seulement, adv.: donc.

«- C'est-i pas toi, le couyemol, méchant cocu?

A ce coup droit, Toumignon pâlit, fait deux pas en avant, se plante, agressif, sous le nez du suisse:

- Répète-le voir **seulement**, lèche-curés!» (Toumignon, p. 196)

«- Ponosse est-il là? demanda la baronne, du ton dont elle eût dit: mes gens.

- Il est ben là, madame la baronne! Entrez donc **seulement**, je vas l'aller querir.» (Honorine, p. 235.)

«Dis **seulement**, mon ziquet! Dis bien tout ce que tu as à nous dire.» (Babette Manapoux, p. 304)

TLF 15, 430b signale: «*Région*. [Placé après un verbe à l'impératif ; sert à atténuer un ordre ou une invitation] Synon. de *donc*», avec des citations de Toepffer et Giono. Robert 8, 744a note le même emploi avec la mention «*Vx ou Région. (Belgique, Suisse,...)*». DRF 926a-b l'enregistre de l'Alsace et la Moselle à la Drôme et l'Ardèche, mais signale «son emploi au XX^e siècle chez divers écrivains peu marqués diatopiquement (Gide, Duhamel)».

tant plus..., tant mieux, loc. conj.: plus ... plus.

«**Tant plus** il y a d'andouilles, **tant mieux** ça va, nos affaires.» (M. Piéchut, p. 412)

Variante de la loc. *tant plus ... tant plus*, notée par Vurpas-Michel. DRF 950a, en remarque, signale le caractère archaïque de *tant plus..., tant plus*, diversement apprécié par les dictionnaires («class.» pour GLLF, sans marque pour TLF, «vx. ou régional» pour Rob 1985), et attesté régionalement dans une petite aire lyonnaise et dans les Deux-Sèvres.

tant plus que, loc. conj.: autant que.

«Il lui recommande encore de dire des chapelets par-dessus, **tant plus qu'**elle pourra, pour que le bon Dieu ait aussi sa part de l'affaire, dans le bien-être qui lui viendrait de son relâchement du ventre.» (Babette Manapoux, p. 73)

Cette loc. est à rapprocher de la précédente.

tant ... que, loc. adv.: aussi ... que.

«Alors moi, je me lance au travers, en criant **tant** fort **que** je pouvais: «Au nom de la loi...»» (Beausoleil, p. 372)

Cette loc. est à rapprocher de *autant* (voir *supra*).

tête (avoir bonne -) loc. v.: être intelligent, raisonnable.

«Dans l'affaire du mariage, t'as qu'à tout laisser mener par le père. C'est un homme qui **a** toujours **eu bonne tête**.» (Adrienne Brodequin, p. 167)

Loc. verbale connue en Beaujolais et citée en Roannais (enregistrée par Puitspelu 52b sous *bonne tête*) ; TLF 16, 156a ne l'enregistre qu'avec l'article (*avoir une bonne tête*).

toquer, v. i.: frapper.

«Donc la baronne descendit vivement de voiture, flanquée de sa fille, Estelle de Saint-Choul, de son gendre, Oscar de Saint-Choul, et **toqua**

sèchement à la porte du presbytère, offusquée d'avoir à venir sonner chez ce "petit curaillon de village".» (p. 227)

Signalé en Lorraine⁽¹⁶⁾, en Bourgogne («usuel en Morvan, dans la Nièvre et l'Yonne») par G. Taverdet⁽¹⁷⁾ et dans l'Ain. *DRF* 982b-983a-b l'enregistre dans une vaste aire orientale de la Belgique à la Suisse. Le syntagme *toquer à la porte*, employé par des écrivains peu marqués diatopiquement (Mauriac, Queneau, Vian), constitue sans doute un régionalisme de fréquence.

trier, v. tr.: préparer (les légumes) pour la soupe.

«L'Adrienne et son fils sont toujours dos à dos (c'est plus commode pour prononcer des paroles qui ont de la gravité), elle, toujours occupée à **trier** ses légumes, ...» (p. 165)

Le sens est précisé peu avant (pp. 164-165): «Dans la cuisine, l'Adrienne Brodequin est occupée à préparer la soupe. Elle coupe les poireaux et pèle les pommes de terre».)

DRF 1006a-b localise cet emploi surtout dans le quart sud-est de la France ; «le français de référence ne connaît que des emplois limitatifs: *trier des grains, des haricots...*». Vurpas-Michel a enregistré *choisir* dans le même sens, mais, comme le signale *DRF*, le syntagme *trier la salade*, très proche sémantiquement, est connu dans le Rhône. G. Chevallier emploie donc ici un verbe bien connu dans un sens voisin, moins marqué diatopiquement que «choisir», terme local, car il connaît des emplois analogues, mais limitatifs, dans le français standard.

troussée (prendre une -), n. f.: faire l'amour à la sauvette.

«Faut qu'un coup, et guère de temps pour en prendre une **troussée**, parce que les sacrées bougresses, quand ça les tient, elles trouvent toujours le joint, ça serait-i que cinq minutes par-ci, par-là.» (Beausoleil, p. 357)

TLF 16, 700b ne cite que le verbe *trousser* de même que *Robert* 9, 535a et J.-P. Colin: «posséder sexuellement (une femme), dans un acte rapide.» Si le mot *troussée* est inconnu du français standard, il est connu en Beaujolais, dans le milieu viticole: on peut voir dans cette loc. une création à partir d'un mot patois bien connu et enregistré par E. de Villié⁽¹⁸⁾: «treussô, troussée, s. f.: Désigne une certaine surface de terrain planté en

(16) J. Lanher, A. Litaize, *Dictionnaire du français régional de Lorraine*, Paris, Bonneton, 1990 ; M. Benoit, C. Michel, *Le Parler de Metz et du Pays messin*, Metz, Serpenoise, 2001.

(17) G. Taverdet, D. Navette-Taverdet, *Dictionnaire du français régional de Bourgogne*, Paris, Bonneton, 1991.

(18) E. de Villié, *Glossaire du patois de Villié-Morgon*, Genève, Droz, 1950.

vigne: ce que l'on peut trousseer de céps en une journée de travail» ; *trousser* signifiant «relever les pampres et les accolter à l'échalas» (repris par *FEW* 13/2, 91b). Ce mot est connu en fr. régional du Beaujolais au sens actuel de «surface d'une vigne comprise entre deux charrois (chemin entre deux parcelles) ou entre une chaintre et le premier charroi» (Vurpas-Michel). G. Chevallier crée ici un sens nouveau et grivois à partir de l'image évoquée par le mot dans son sens viticole.

***vigouret**, adj.: vif.

«De celles-là, vous en aurez toujours raison, tant soit peu que vous soyiez **vigouret**.» (Beausoleil, p. 356)

Mot enregistré dans l'Ain, la Loire, le Rhône et le Dauphiné par les dictionnaires consultés et *FEW* 14, 446b VIGOR). Puitspelu 348b enregistre *vigoret*.

voisiner, v. i.: fréquenter ses voisins.

«[...] les membres brisés se raccommodaient ; les passions se calmaient ; les voisines de nouveau **voisinaient** sans aigreur, oubliant leurs griefs.» (p. 401)

Robert 9, 800a: «vieilli, régional ou littéraire». *TLF* 16, 1271a: «vieilli». Le verbe est encore bien connu en Beaujolais actuellement.

y, pr. pers. neutre sujet: il, correspondant généralement en français courant au pr. dém. n. *ce*, *c'*.

«**Y** est trop de misère, quand même, **y** est trop de misère.» (les vigneron, p. 392)

Emploi issu du patois, usuel en français régional, enregistré par Puitspelu 352a.

***y**, pr. pers. neutre compl.: le

«Ça vous faisait trop d'affront tout ce qu'elle vous déballait sous le nez, avec un air de pas **y** étaler...» (Beausoleil, p. 60), construction appuyée par le français *un air de ne pas y toucher*.

«Je permets pas qu'on le démolisse. J'**y** interdis qu'on le démolisse. Parfaitement, j'**y** interdis.» (Toumignon, p. 184), construction appuyée par le français populaire *j'y interdis* «je lui interdis».

«Un garde champêtre, avec l'uniforme et le pouvoir du procès-verbal, pas maladroit de sa langue ni de ses mains, et toujours à baguenauder, sans avoir l'air de remarquer en observant bien tout, il lui arrive vite d'en savoir long sur les femmes, et de les tenir, rien que pour se taire, parce que ça ferait du vilain si un homme qui sait voir derrière les apparences

se mêlait un matin d'*y* tout dire.» (Beausoleil, p. 354). On entend plus souvent *de tout y dire* (= «de tout dire cela, de tout raconter ce qu'il sait»).

«Après la honte d'avoir été plaquée par Foncimagne, de manière que tout le bourg *y* savait, l'Adèle se conduisait plus comme avant,...» (Beausoleil, p. 363), construction appuyée par le français oral *y savait* «il savait».

«Du malheur, *y* en avait, à pas pouvoir *y croire*» (Beausoleil, p. 373)

Pronom qui permet de distinguer, comme dans les patois locaux le masculin (*le*) du neutre (dans la région, *y*, en patois comme en français, cf. ALLy 1238, 1239). *DRF* 1049a précise que le mot s'est propagé à partir de Lyon et s'est largement étendu vers le nord (Bourgogne, Franche-Comté et même en Lorraine au XIX^e siècle), le sud jusqu'au Gard et l'ouest jusqu'au Loir-et-Cher, à l'Indre et à la Creuse.

D'autres mots semblent plus populaires ou familiers que régionaux:

escandale, n. m.: scandale.

«- Que je voudrais bien savoir, mesdames, la cause de cet *escandale* et de l'attroupement sur la voie publique, avec manifestations tapageuses.» (brigadier Cudoine, p. 269)

Des formes dialectales de ce type sont enregistrées dans le Centre-Est (région francoprovençale, Bourgogne, Franche-Comté), v. *FEW*, 11, 282a, SCANDALUM, cependant, la prononciation ainsi notée est, semble-t-il, plus populaire que régionale.

goulaffe, n. et adj. épicène: glouton.

«- Je ne lui demandais rien, à cette vieille folle!

- Cette **goulaffe**!

- Ce pou!» (Justine Putet, p. 270)

Robert 4, 975a signale *goulafre* avec la mention «régional (Belgique, nord-est de la France)», sans exemple et ajoute en remarque: la var. *gouliafre* est archaïque. *TLF* 9, 354b, s. v. *gouliafre*, enregistre dans Prononc. et Orth., la forme *goulafe* avec une citation de Barbusse. On peut considérer cette variante de *gouliafre* comme populaire et plus courante à l'époque moderne, semble-t-il, que *gouliafre*, dont Frantext ne donne qu'un emploi chez Hugo (1874) pour les deux derniers siècles, et *TLF* un autre (Arnoux, 1958), alors que *goulaf(f)e* apparaît trois fois dans Frantext sous la plume de H. Barbusse (1916), G. Chevallier (1934) et A. Boudard (1963).

***raide**, adv.: complètement.

«Sans le bicorne à plumes de l'uniforme, il était **raide** assommé.» (Beausoleil, p. 399)

Emploi proche de celui signalé par Vurpas-Michel. *FEW* 10, 403a RIGIDUS l'atteste en Normandie, dans le Maine, à Provins dans le Val d'Aoste et en Roannais. Absent de *Robert* et *TLF*, mais enregistré avec la mention «familier» par le Petit Robert.

Restent deux adverbes:

quasi, adv.: presque.

«[...] plein de pays **quasi** vides» (p. 346)

«Ecoutez mon conseil: pour être en paix chez vous, prenez une bonne molle un peu lourde, de ces dodues qui tombent **quasi** d'évanouissement quand on les touche, et des fois rien qu'à les regarder avec un air qui en promet.» (Beausoleil, p. 355)

Signalé par *Robert* avec la mention «vieux ou régional» et par *TLF* 14, 119b avec la mention «vieilli, familier ou régional (notamment Ouest et Centre) ou littéraire».

quasiment, adv.: presque.

«Et pour s'empêcher d'y penser après l'avoir vue, c'était **quasiment** impossible.» (Beausoleil, p. 60)

«L'Adèle, la voilà donc d'un seul coup comme folle, toujours distraite, au point de mal compter et qu'on serait **quasiment** parti de l'auberge sans payer.» (Beausoleil, p. 355)

«Ce qui rendrait la vie **quasiment** pas supportable.» (Beausoleil, p. 379)

«Et **quasiment** pas buvable pour l'honnête homme, bon Dieu de bon Dieu.» (p. 393)

Signalé par *Robert* avec la mention «vieilli, par plaisanterie, ou régional» et par *TLF* 14, 121b avec la mention «vieilli, familier, populaire ou régional (notamment Canada)».

Manifestement, les remarques de *Robert* et *TLF* ne correspondent pas à l'usage actuel. Ces adverbes sont d'un emploi courant, à l'écrit comme à l'oral, dans toutes les régions. Entre 1950 et 2000, Frantext donne 2476 exemples d'emploi de *quasi* et 392 exemples de *quasiment* chez des auteurs très divers.

Conclusion

Cette rapide relecture de *Clochemerle* permet de mettre en évidence certaines caractéristiques de l'emploi par G. Chevallier du patois et des marques régionales du français parlé dans le Beaujolais.

En ce qui concerne le patois, les conclusions auxquelles nous arrivons sont conformes à ce que nous pouvions supposer: le patois utilisé ici est

certes du bon patois beaujolais, plus précisément celui de la région de Vaux-en-Beaujolais, malgré les quelques adaptations phonétiques de détail signalées ci-dessus. Les usages qu'en fait G. Chevallier correspondent à ceux que l'on peut en faire dans une œuvre littéraire: le patois permet de montrer la connivence entre les personnages et de dire ce que le français ne peut exprimer, pour des raisons de bienséance ou de pudeur.

Le traitement du français régional nous semble ici plus «anarchique». Il apparaît parfois, mais pas aussi souvent qu'on aurait pu le prévoir. Certains mots ou tournures sont privilégiés: «abonder», «bourg», «mieux», «pot», «y» ; ils sont aujourd'hui encore très vivants en Beaujolais et d'une fréquence importante dans le discours, tout comme l'emploi de l'article devant un nom propre (prénom ou nom de personne), mais l'auteur emploie ces mots et tournures parcimonieusement, alors qu'ils devraient être constants, du moins dans le discours des habitants de Clochemerle, si l'auteur avait suivi les principes qu'il énonce p. 177 (voir *supra*). Un personnage comme Beausoleil, garde champêtre, emploie un style caractéristique du rapport de fonctionnaire rural, langage administratif caricaturé, émaillé de mots et tournures appartenant à la langue populaire, familiale ou rurale, comme les autres personnages (*cf.* l'abondance des tournures «rapport à...», «c'est-i...?», «dire comme ça que...», de «ben», etc.). On rencontre naturellement quelques régionalismes, mais curieusement remplacés parfois par des tournures françaises:

– Par exemple, Babette Manapoux, dans son récit de la maladie de Sidonie Sauvy, dit constamment «la Sidonie». Pourtant, p. 74, on peut lire: «Ce tour de ventre de Sidonie, guérie comme par miracle avec de l'huile et des chapelets, vous pensez que ça a fait du bruit dans Clochemerle...». Rien ici ne permet de justifier l'absence de l'article, qui est régulier dans le reste du récit.

– Beausoleil emploie le plus souvent l'article devant les noms ou prénoms de personnes (p. 376, par exemple, l'énumération de noms de femmes), mais pas régulièrement, sans que la présence ou l'absence de l'article réponde à une intention particulière (p. 377, par exemple, l'énumération de noms d'hommes sans article est immédiatement suivie de «le Tatave», puis «l'Arthur»). La remarque est également valable pour les autres personnages et le narrateur.

– Parfois, l'article peut avoir une valeur péjorative exprimant le mépris à l'égard de la personne nommée, parfois au contraire une valeur laudative, emphatique, notamment lorsqu'il s'agit de parler des belles femmes de Clochemerle, qui ne laissent aucun homme insensible. Ces

nuances sont connues de la langue commune, mais souvent aucune nuance n'apparaît, aussi bien dans l'emploi de l'article que dans son omission. Seule, peut-être, Adrienne Brodequin, la mère de Cladius, lorsqu'elle veut connaître de son fils ce qui s'est exactement passé avec la jeune Rose Bivaque, n'emploie jamais l'article devant le prénom de son fils, mais elle l'emploie lorsqu'elle parle de «la Rose» (cf. p. 166). L'omission de l'article correspond-elle à une marque de respect de la mère à l'égard de son fils, alors que l'emploi de l'article devant le prénom de Rose serait une marque de mépris? Il est difficile de l'affirmer. Il est vrai qu'on entend aujourd'hui, en Haut-Beaujolais, des parents parler de leurs enfants en utilisant leur prénom sans le faire précéder de l'article, alors qu'ils emploient habituellement le prénom précédé de l'article lorsqu'ils parlent d'autres personnes.

– Le pronom personnel neutre de troisième personne «y» est employé parfois, mais à d'autres moments du récit, Beausoleil, enfant du pays, emploie «le», comme en français «standard»:

«Pour ma part, je me **le** serais pas fait dire deux fois». (Beausoleil, p. 359)

«Ce qui suivit ensuite, ce n'est pas difficile de **l'imager**.» (Beausoleil, p. 374)

«[...] je vous dis que je **l'avais** bien dit [...]» (Beausoleil, p. 376)

On a signalé dans les exemples d'emploi de *y* que l'auteur semblait privilégier ce tour lorsqu'il pouvait être conforté par un emploi voisin en français standard. Dans les trois exemples d'emploi de *le* cités ci-dessus, on peut concevoir que dans le deuxième, pour des raisons d'euphonie, l'auteur ait préféré *le* à *y*, mais pour les deux autres, voisins du dernier exemple cité pour *y*, rien ne justifie l'emploi de *le* plutôt que *y*: cela ne correspond pas aux habitudes du Beaujolais, et semble même tout à fait invraisemblable, car aujourd'hui encore, l'emploi de *y* est usuel et constant dans la région, même chez les petits enfants.

Nous nous demandions, au début de cette étude, si G. Chevallier avait réellement reproduit la langue savoureuse du Beaujolais, qu'il annonçait dans la «préface» et revendiquait dans le chapitre IX.

Le lecteur originaire d'une autre région ne prête pas attention habituellement aux problèmes évoqués tout au long de ces lignes et ne peut se rendre compte de ces «écarts» par rapport à la «norme beaujolaise». Pour lui, le roman est écrit dans une langue pittoresque, mais en fait assez peu conforme aux habitudes locales, ce dont il n'a pas conscience. L'œuvre n'étant pas destinée uniquement à des lecteurs beaujolais, l'essentiel est de

dépayser, c'est-à-dire, dans le cas présent, de transporter le lecteur dans un milieu rural précis, un terroir abondamment décrit dans ses paysages et ses hommes, au parler suffisamment «exotique» pour qu'on puisse croire avoir affaire réellement au parler beaujolais, mais pas trop, pour qu'on se sente malgré tout encore dans un monde assez proche du nôtre, aux habitudes linguistiques parfois étranges, mais toujours aisément compréhensibles. L'écart entre le parler du lecteur et celui des habitants de Clochemerle est sensible, mais n'entraîne pas un recours à la traduction (sauf pour le patois) ou à l'interprétation trop fréquent, ce qui permet au récit de conserver sa fluidité.

C'est finalement un parler le plus souvent stéréotypé, évoquant le monde paysan, allant parfois jusqu'à la caricature de certaines personnes (agriculteur ou garde champêtre), agrémenté çà et là de quelques régionalismes, rares, une quarantaine de mots ou locutions différents, certains apparaissant à plusieurs reprises, sur l'ensemble des 430 pages du roman. En outre, le choix de l'auteur se porte plus facilement sur des régionalismes de vaste extension, incluant souvent la plus grande partie de la région francoprovençale ou débordant sur les territoires voisins de Bourgogne et Franche-Comté. Certains ont une aire bien plus étendue, comprenant l'ouest ou toute la moitié sud de la France. Et ce langage, artificiel, improbable en Beaujolais, a sans doute contribué au succès de l'œuvre: il est à la fois l'image que le citadin se fait de la campagne et la reproduction d'un parler régional suffisamment dépayasant pour se sentir transporté ailleurs, mais assez proche aussi pour que le lecteur puisse se retrouver dans le roman.

ATILF Nancy.

Claude MICHEL

